



Les Jardins de Gaïa relocalisent une production bio de plantes à infusion sur la commune d'Ungersheim

En partenariat avec la commune d'Ungersheim, Les Jardins de Gaïa s'engagent pour la relocalisation d'une filière de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio et locale. L'entreprise porte le projet aux côtés de [Bio en Grand Est](#) et [le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Lorraine](#) (SDEA) avec le soutien de [la Région Grand Est](#) et de [l'Agence de l'Eau Rhin Meuse](#). Les premiers essais ont été lancés ce printemps via la régie agricole d'Ungersheim, pour une récolte attendue dès juillet et destinée aux mélanges de tisane du producteur alsacien.



De nouvelles plantes pousseront bientôt à Ungersheim. Les Jardins de Gaïa s'apprêtent à relocaliser la culture de plantes tels les pétales de fleurs de calendula, les pétales de bleuets et les fleurs de camomille matricaire.

Installée depuis près de 30 ans sur le territoire alsacien, l'entreprise distribue plus de 600 références de thés, infusions et épices bio, et jouit d'une **notoriété nationale sur le secteur du thé bio et équitable**.

Impliquée dans le développement de filières bio en France et de filières thés et épices dans divers pays producteurs dans le monde, ce projet de relocalisation est l'occasion pour Les Jardins de Gaïa de renforcer son ancrage local, de soutenir les initiatives de producteurs bio ou en conversion, mais aussi de réduire son impact environnemental en se sourçant localement.

Les premiers semis prévus au printemps



Dès le mois de mai, **les premiers essais sont lancés sur 40 ares** des “Jardins du Trèfle Rouge” et du “Jardin du Coquelicot”, une parcelle bio de huit hectares propriété de la commune d’Ungersheim.

Trois maraîchers de la commune sont missionnés pour mener à bien cette production. Ils devront notamment s’essayer à la pratique du séchage des plantes pour répondre au cahier des charges des Jardins de Gaïa. Pour finir dans les mélanges du producteur ou être vendues en infusion de plantes simples, celles-ci devront aussi passer des tests afin **d’évaluer leur aspect et leur qualité organoleptique**.

A ce jour, Les Jardins de Gaïa travaillent avec plus de 30 variétés de plantes à infusions - provenant de France, du Portugal, du Maghreb, d’Europe de l’Est, etc. - pour ses recettes “maison”. Si la récolte s’avère généreuse, **l’entreprise pourra alors s’approvisionner à 50 km de son unité de production**.

Développer des filières à bas niveau d’impacts en centre Alsace

Ce projet de relocalisation de PPAM est soutenu financièrement par l’Agence de l’Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est. **Le projet est lauréat de l’appel à manifestation d’intérêt “Filières favorables à la protection de la ressource en eau”** lancé en septembre 2022 par la Région Grand Est.

Dans ce cadre, Les Jardins de Gaïa collaborent avec le SDEA et Bio en Grand Est pour **le développement de filières à faible impact sur l’eau en Alsace Centrale**, considérée zone à enjeux eau. Les trois acteurs mènent un travail de recherche sur les plantes ciblées et interrogent des producteurs de la région sur leurs expériences afin d’examiner les potentialités. En l’occurrence, **les plantes à infusions ont l’avantage de nécessiter peu d’intrants agricoles et aucun traitement herbicide**, ce qui représente un véritable atout pour la qualité de l’eau et la nappe phréatique rhénane.



Ungersheim, un village en transition



A Ungersheim, la transition écologique ne date pas d'hier. Elle débute par un plan climat en 2006, puis la priorité est donnée à l'alimentaire en 2011 avec le rachat d'une exploitation maraîchère de huit hectares. Chaque année, **plusieurs tonnes de légumes sont récoltées** et approvisionnent quotidiennement la restauration scolaire, **100% bio tous les jours de la semaine**, mais aussi les habitants via des paniers de légumes destinés aux femmes enceintes et aux personnes âgées, ainsi qu'à l'alimentation de la conserverie du village.

La commune a également été élue "Meilleure petite ville française pour la biodiversité" par l'Office français de la biodiversité en 2021 en raison de ses pratiques agricoles vertueuses et bénéfiques pour son eau.